

# GUIDE ÉTUDIANT 2026-2027

---

# L1

LICENCE DE LETTRES

PARCOURS LETTRES MODERNES

k

a

e

?

?

m

c

i

?

б

!

:

;

?

?

,



 Nantes  
Université

UFR Lettres et Langues  
Pôle Humanités

# Sommaire

---

|                                                                                                      |                  |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------|
| <b><i>SOMMAIRE .....</i></b>                                                                         | <b><i>2</i></b>  |
| <b><i>PRESENTATION GENERALE DE LA L1 « LETTRES MODERNES » L1 : MODE D'EMPLOI.....</i></b>            | <b><i>3</i></b>  |
| <b><i>ORGANISATION DU SEMESTRE 1.....</i></b>                                                        | <b><i>8</i></b>  |
| <b><i>PROGRAMMES DES UNITES D'ENSEIGNEMENT.....</i></b>                                              | <b><i>9</i></b>  |
| <b><i>ORGANISATION DU SEMESTRE 2.....</i></b>                                                        | <b><i>24</i></b> |
| <b><i>PROGRAMMES DES UNITES D'ENSEIGNEMENT.....</i></b>                                              | <b><i>25</i></b> |
| <b><i>PRESENTATION DES BIBLIOTHEQUES .....</i></b>                                                   | <b><i>37</i></b> |
| <b><i>PRESENTATION DES PRINCIPAUX SERVICES DU CAMPUS .....</i></b>                                   | <b><i>38</i></b> |
| <b><i>REGLEMENT DES EXAMENS .....</i></b>                                                            | <b><i>39</i></b> |
| <b><i>PRINCIPES GENERAUX DES MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES.....</i></b> | <b><i>41</i></b> |
| <b><i>PARTIR ETUDIER A L'ETRANGER.....</i></b>                                                       | <b><i>43</i></b> |
| <b><i>CONTACTS ADMINISTRATIFS ET REFERENTS L1 .....</i></b>                                          | <b><i>45</i></b> |
| <b><i>CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2026/2027 .....</i></b>                                               | <b><i>46</i></b> |

Version du 21/07/2026  
(sous réserve de modifications)

Réalisation de la couverture : Philippe Postel

# Présentation générale de la L1 « Lettres Modernes »

## L1 : Mode d'emploi

---

### **Bienvenue en Licence de Lettres Modernes !**

Vous voici au seuil d'une année riche en découvertes et en nouveautés. Ce livret a pour but de faciliter votre prise de contact avec la L1 (Licence 1) de Lettres Modernes. Vous pourrez vous y référer tout au long de l'année pour identifier des interlocuteurs, anticiper l'organisation des deux semestres et vous familiariser avec les modalités de validation.

Avant la présentation du programme de l'année, voici quelques informations pratiques qui vous aideront à vous repérer.

### ***Comment est-ce que se déroule une année universitaire ?***

Une année universitaire se divise en semestres : le premier semestre s'étend de septembre à décembre, le second de janvier à mai. Chaque semestre se conclut par une session d'examens. En juin ont lieu les examens de la session de rattrapage, qui vous permettent de repasser, le cas échéant, les épreuves que vous n'avez pas validées dans le cours de l'année. Vous pouvez consulter le calendrier en fin de livret pour visualiser le déroulement mois par mois.

### ***Comment est-ce que s'organisent les cours chaque semestre ?***

Chaque semestre comprend 7 UE (Unités d'Enseignement) :

- 3 UE « Disciplinaires » (UED)
- 2 UE « Transversales » (UET)
- 2 UE « Complémentaires » (UEC)

Chaque UE est composée d'un ou de plusieurs cours (CM et/ou TD). La suite du livret détaille ce programme enseignement par enseignement.

### ***Quelle est la différence entre un CM et un TD ?***

Un CM est un « cours magistral » : l'enseignant.e s'adresse à un groupe important d'étudiant.e.s (souvent dans un amphithéâtre), le contenu est en général plus théorique et plus dense. Un TD est un enseignement basé sur des « Travaux Dirigés » : les étudiant.e.s sont réuni.e.s en plus petits groupes (autour de 35 étudiant.e.s / groupe) et l'accent est mis sur l'interaction, les exercices et les mises en pratique.

### ***Comment la répartition dans les groupes de TD se fait-elle ?***

La répartition se fera à la rentrée ; elle sera déterminée par l'ordre alphabétique. Vous ne pouvez donc pas savoir avant la rentrée à quel TD vous assisterez, pour le cas où différents TD sont associés à un même CM (par exemple pour les UED 11, 12, 21, 22).

### ***Comment choisir ses cours ?***

Les UE disciplinaires sont obligatoires, de même que les UE transversales (il vous faudra choisir une langue vivante). Les UE complémentaires sont au choix pour les deux semestres. Vous pouvez opter pour les cours proposés par le département de Lettres Modernes, mais aussi pour les cours de « complémentaires » des autres départements de l'U.F.R. (Unité de Formation et de Recherche) Lettres et Langages.

Les enseignements complémentaires proposés par Lettres Modernes (dont vous trouverez le descriptif dans ce livret) vous permettent de personnaliser votre parcours tout en ouvrant votre horizon disciplinaire. En deuxième année, vous aurez la possibilité de choisir, dans le cadre de ces

enseignements complémentaires, une « spécialisation » plus précise.

Si vous envisagez de passer les concours d'enseignement et/ou si vous souhaitez renforcer vos compétences en grammaire, il est conseillé de suivre les cours de langues anciennes proposés par le département de SDA (Sciences de l'Antiquité).

#### Quelques précisions supplémentaires :

- Un même cours ne peut être choisi deux fois, en revanche vous serez parfois amené.e.s à suivre les deux volets d'un cours qui s'étend sur deux semestres, par exemple « Littératures et civilisations de l'Antiquité : mythes et littératures 1 » (au premier semestre) et « Littératures et civilisations de l'Antiquité : mythes et littératures 2 » (au deuxième semestre).
- Le nombre de cours à choisir est fixe – on ne peut pas s'inscrire à trois cours au lieu de deux dans les complémentaires, par exemple.
- Attention : toutes les combinaisons ne seront pas possibles, pour des questions de contraintes horaires, liées en particulier aux emplois du temps des enseignant.e.s et à la disponibilité des salles.

#### ***Comment valider l'année ?***

Chaque UE vous apporte un nombre déterminé d'ECTS, c'est-à-dire de « points » (reconnus au niveau européen). Pour valider une L1, il faut 60 ECTS. Au terme de votre L2, vous aurez accumulé 120 ECTS et au terme de votre L3 vous en aurez 180.

Il est préférable bien sûr de valider chaque UE, c'est-à-dire d'obtenir la moyenne dans vos différents enseignements. Il existe un système de compensation (entre certaines UE et entre les semestres) qui vous permet, sous certaines conditions, de valider l'année. Vous pouvez consulter les principes généraux de Modalités de Contrôle des Connaissances à la fin de ce livret pour plus de précisions.

#### ***Comment les épreuves de validations sont-elles organisées ?***

Le type de validation varie selon les enseignements. Certaines matières sont validées par contrôle continu, c'est-à-dire au fil du semestre, avec des exercices oraux et/ou écrits. D'autres sont validées par examen terminal, au terme du semestre (lors des sessions d'examens). D'autres enfin cumulent contrôle continu et examen terminal.

#### ***L'assiduité est-elle requise à la faculté ?***

Oui ! Vous devez être présent.e aux cours, sauf si vous êtes dispensé.e d'assiduité (la dispense s'obtient en début d'année universitaire, dans certains cas particuliers – mais il faut alors redoubler d'efforts !).

#### ***Les réunions de pré-rentrée et de rentrée sont-elles obligatoires ?***

Oui, elles sont absolument obligatoires.

#### ***Que faire cet été en prévision de la rentrée ?***

Vous pouvez commencer à lire les œuvres, bien sûr. Nous vous invitons, de façon générale, à construire une « bibliothèque intérieure » en cultivant vos intérêts personnels pour tel genre, tel siècle... Vous pouvez donc vous plonger dès à présent dans la découverte de la littérature de langue française, mais aussi dans la découverte de la littérature mondiale !

#### ***Faudra-t-il beaucoup travailler en L1 ?***

Le nombre de cours est plus faible que dans l'enseignement secondaire : cela ne signifie pas que l'on travaille moins, bien au contraire ! Il faut compter environ une heure de travail personnel pour chaque heure de cours. La spécificité de l'université est que le travail personnel occupe une

place importante : l'enjeu de la L1 est donc de poser les jalons de cette autonomie. Mais autonomie ne signifie pas solitude ! Entrer à l'université, c'est aussi faire des rencontres, échanger, partager, construire ensemble.

### ***Quels sont les accompagnements prévus ?***

Pour vous aider à prendre vos marques, plusieurs dispositifs sont mis en place. L'année s'ouvrira avec des visites guidées des lieux incontournables du campus ainsi qu'une présentation des activités qui y sont proposées. Tout au long des deux semestres, vous pourrez discuter avec des interlocuteurs privilégiés (les enseignants-référents mais aussi les tuteurs, qui vous aideront à trouver votre rythme de travail et à organiser votre temps). Des cours de méthodologie placés aux moments-clefs (notamment avant les premiers examens) vous aideront à y voir plus clair ! Enfin, le travail en groupe est une excellente manière de rencontrer de nouvelles personnes et de trouver du soutien dans ce nouveau parcours.

### ***Que faire après une L1 de Lettres Modernes ?***

Le parcours universitaire comporte plusieurs étapes : la première est celle de la Licence (en trois ans), la deuxième celle du Master (en deux ans), la troisième celle du Doctorat (en trois ans). Si vous souhaitez obtenir un diplôme de Licence, il vous faut donc vous engager sur trois années. Après la L1, vous pourrez vous inscrire en L2 puis L3. Nantes Université vous propose trois spécialisations en Lettres Modernes :

- une spécialisation « Critique et pratique de la littérature »
- une spécialisation « Culture et médias »
- une spécialisation « Professorat des écoles ».

Vous choisirez, au terme de votre L1, l'une de ces trois spécialisations en fonction de vos appétences et de vos projets professionnels.

### ***Quels horizons la formation en Lettres Modernes ouvre-t-elle ?***

**Grâce aux différentes spécialisations proposées en deuxième et troisième années, la formation** ouvre sur des métiers divers. Voici quelques pistes :

- les métiers du livre, des archives et de la documentation,
- les métiers de la communication, de l'information,
- l'enseignement (professorat des écoles, enseignement dans le secondaire et le supérieur),
- la recherche,
- les métiers du tourisme, de la médiation et de la culture,
- les métiers de la fonction publique et de l'administration.

Cette liste n'est pas exhaustive et vous aurez l'occasion, dans votre parcours, d'aller à la rencontre de professionnels qui élargiront encore ce champ des possibles. Le SUIO (Service Universitaire d'Information et d'Orientation) pourra également vous aider dans ces réflexions.

De plus, le département de lettres modernes proposera au cours de l'année **un temps de rencontre pédagogique** avec des enseignants (responsables d'année et de formation) et d'anciens étudiants diplômés (qui viendront témoigner de leur propre parcours) **pour répondre à vos questions** : quelle poursuite d'études ? quel Master ? quel concours ? pour quels métiers ?

***Comment se projeter dans ses trois années d'études en Licence ? Qu'appelle-t-on les « Ouvertures professionnelles » (en L3), et pourquoi faut-il déjà s'en informer en L1 ?***

En L3, les enseignements « Ouvertures pro 1 » (comprendre les débouchés de la filière, rencontrer des professionnels pour être en mesure de faire des choix d'orientation et de construction de cursus, réaliser une enquête métier, savoir comment rechercher un bon stage, etc.) et « Ouvertures pro 2 » seront à valider.

L'EC (Enseignement Constitutif) « Ouvertures pro 2 » ne consiste pas en un cours proprement dit, mais repose sur un dispositif de suivi incitant l'étudiant.e à effectuer un certain nombre de démarches d'orientation tout au long de son cursus, en participant à quelques-unes des actions proposées en ce sens à l'initiative du SUIO ou des responsables de Licence, ou encore par une démarche individuelle (stages, emplois en rapport avec la formation...)

Concrètement, pour atteindre pleinement l'objectif fixé dans ce cadre, l'étudiant.e doit avoir cumulé 5 points « Ouvertures pro. » tout au long de sa Licence : la simple participation à une action d'orientation organisée par le SUIO ou par les formations permet d'obtenir 1, 2, 3 ou 4 points qui sont conservés jusqu'à la fin de la Licence. De même pour les tutorats, stages ou emplois en rapport avec la formation.

Il est essentiel de vous renseigner dès la L1, sur les « Ouvertures Pro 2 ». Pour cela : consulter le livret de L3 Lettres Modernes et aller voir la présentation de l'UET 64. Tout est détaillé, avec le barème.

***Comment dialoguer avec l'équipe enseignante au cours de l'année ? Que faire en cas de difficulté ?***

Le Département de Lettres Modernes a mis en place une commission consultative enseignant.e.s-étudiant.e.s chargée d'examiner les différents problèmes que rencontrent les étudiant.e.s au cours de leurs études. Les représentant.e.s élu.e.s parmi les étudiant.e.s d'une part et le responsable d'année d'autre part seront à votre disposition pour vous informer et se faire l'écho de vos préoccupations.

Les modalités de fonctionnement des Conseils pédagogiques (élections des délégués, calendrier des réunions, etc.) seront communiquées à la rentrée.

- Pour des précisions, consultez les informations et les documents mis en ligne sur le site de **l'UFR Lettres et Langages** et venez aux **réunions de rentrée** : la réunion d'accueil pour les L1 Lettres modernes, la réunion « Prendre ses marques à l'université » et la réunion « Vie universitaire et vie du campus » commune aux L1 de l'UFR.

**Un conseil important :**

**Dès votre inscription, vous aurez une messagerie électronique avec une adresse construite sur le modèle : prenom.nom@etu.univ-nantes.fr**

**Il est primordial de consulter cette messagerie très régulièrement et ce tout au long de l'année !**

## PETIT VIATIQUE POUR S'ORIENTER DANS LES SIGLES, ACRONYMES ET NOMS

couramment employés à l'université

### **Cours**

*UE = Unité d'Enseignements*

*EC = Elément Constitutif*

*CM = Cours Magistral*

*TD = Travaux Dirigés (en effectifs réduits par rapport à un cours magistral)*

*Madoc = plateforme en ligne, où chaque enseignant.e peut déposer des supports de cours, des exercices ou des informations*

### **Validations et régimes spéciaux**

*CC = Contrôle continu*

*ET = Examen Terminal*

*DA = Dispensés d'assiduité*

*ECTS = European Credit Transfer and Accumulation System. Ce sont les crédits (= les points) que vous obtenez en validant les différentes Unités d'Enseignement. Une explication détaillée se trouve sur le site L'Etudiant : <https://www.letudiant.fr/etudes/qu-est-ce-qu-un-credit-ECTS.html>*

**Autre formation proposée par l'UFR Lettres et langages : une licence « bi-disciplinaire » : la L1 Lettres, Langues (BILL),** se prolongeant par une L2 « Lettres-Langue », avec la possibilité d'opter pour une L2 Lettres ou une L2 Langue, Littérature et Civilisation Étrangères (LLCE). Voir les informations spécifiques sur le site de l'UFR.



# Organisation du semestre 1

## Licence Lettres – Parcours Lettres modernes 1<sup>ère</sup> année – semestre 1

### UE DISCIPLINAIRES

|        |                                                        |                                                                                   |        |
|--------|--------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|--------|
| UED 11 | <b>Littérature française</b>                           | Histoire littéraire : premiers repères (12 h CM)                                  | 6 ECTS |
|        |                                                        | Histoire littéraire : étude de corpus (36 h TD)                                   |        |
| UED 12 | <b>Littérature comparée</b>                            | Littérature comparée : Textes fondateurs 1 (12 h CM)                              | 6 ECTS |
|        |                                                        | Littérature comparée : étude d'œuvres (36 h TD)                                   |        |
| UED 13 | <b>Langue française et civilisation de l'Antiquité</b> | Grammaire (24 h TD)                                                               | 6 ECTS |
|        |                                                        | Littératures et civilisations de l'Antiquité : Mythes et littératures 1 (18 h CM) |        |

### UE TRANSVERSALES

|        |                                                                                                                                                         |        |
|--------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|
| UET 14 | <b>Langue vivante = anglais, espagnol ou allemand</b><br>24 h TD                                                                                        | 3 ECTS |
| UET 15 | <b>MTU « Intégration »</b><br>(9 h 30 : Réussir ses études + 6 h : utiliser les ressources numériques + 4 h 30 : Utiliser les ressources documentaires) | 3 ECTS |

### UE COMPLEMENTAIRES PROPOSEES PAR LETTRES MODERNES

|                               |                                    |        |
|-------------------------------|------------------------------------|--------|
| UEC 16<br>(un cours au choix) | Littérature et société 1 (24 h CM) | 3 ECTS |
|                               | Littérature et images 1 (24 h CM)  |        |
|                               | Histoire des idées 1 (24 h CM)     |        |
|                               | Histoire du livre (24 h CM)        |        |
| UEC 17<br>(un cours au choix) | Littérature et société 1 (24 h CM) | 3 ECTS |
|                               | Littérature et images 1 (24 h CM)  |        |
|                               | Histoire des idées 1 (24 h CM)     |        |
|                               | Histoire du livre (24 h CM)        |        |

D'autres UEC sont proposées par les départements de l'UFR. Des informations complémentaires vous seront communiquées à la rentrée.



# Programmes des unités d'enseignement

## PREMIER SEMESTRE (12 SEMAINES)

**U.E.D. 11 : Littérature française**

**6 ECTS**

= 1 CM + 1 TD

### HISTOIRE LITTÉRAIRE : PREMIERS REPERES (12 H CM)

*Cours de Mme Millon-Hazo, Mme Ligier-Degauque et Mme Pierre*

*1 h / semaine*

*Mardi 9h-10h*

*[Lettres, Langues]*

Le cours propose un panorama de la littérature française depuis le Moyen Âge jusqu'à nos jours. Il est divisé en trois sections, chacune d'entre elles étant confiée à un ou une spécialiste de la période concernée : Moyen Âge-XVI<sup>e</sup> siècle / XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles / XIX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècles. On passera en revue les grands courants littéraires et les écoles, les principaux auteurs et autrices, les œuvres majeures, sans oublier de les inscrire dans l'évolution historique et dans le mouvement général des idées.

Pour une histoire littéraire générale, une recommandation de lecture :

- *La Littérature française* (deux tomes), sous la direction de Jean-Yves Tadié, Paris, Gallimard, coll. « Folio Essais », 2007.

\*\*\*

### HISTOIRE LITTÉRAIRE : ETUDE DE CORPUS (36 H TD)

*5 groupes*

*Cours de Mmes Pinel (2 groupes), Rigaut, MM. Messager, Reynes*

*3 h / semaine avec un.e enseignant.e*

Dans les TD de littérature française en L1, vous serez invité.e à entrer dans la matière littéraire autour d'une œuvre d'une part et d'un corpus de textes d'autre part ou autres médias. Notre fil directeur sera une double question : comment le travail d'un texte construit-il une représentation du monde ? quelles sont les questions à se poser pour comprendre sa fabrication ?

Par une lecture active, il s'agira de s'appropriier les méthodes de questionnement. Pas simplement une description du texte, mais une interprétation.

Différents types de mise en situation de lecture et d'écriture permettront de poser le socle de vos compétences en analyse littéraire.

#### **S 1 : Apprendre à dialoguer intimement avec une œuvre littéraire : œuvre et contexte, lire une œuvre, comprendre un corpus – apprivoiser des méthodes d'analyse**

Au premier semestre, à partir d'une première lecture personnelle, l'accent sera mis sur la recherche et l'analyse des procédés littéraires (grammaticaux, lexicaux, typographiques, rhétorique...). Ce travail de lecture sera accompagné et renforcé par des exercices d'écriture (restitution de l'analyse, transposition, invention, résumé, réécriture...).

\*\*\*

## Mémoire, archives et récits de soi dans la littérature contemporaine

Cours de M. Mathieu Messenger  
Mercredi 8h-11h  
[Lettres, Langues]

*W ou le souvenir d'enfance* (1975) de Georges Perec constitue l'œuvre principale de ce cours. Le livre alterne un récit fictif, consacré à l'île imaginaire de W, et un récit autobiographique qui tente de reconstituer les souvenirs fragmentaires d'une enfance marquée par la guerre et la disparition des parents. À travers ce dispositif original, Perec explore les liens entre mémoire, oubli et écriture. L'étude de cette œuvre permettra d'aborder plusieurs enjeux majeurs de la littérature contemporaine : l'écriture de soi, le rôle des archives personnelles dans la construction du récit, ainsi que les formes d'enquête mobilisées pour restituer une histoire familiale ou collective. Ces questions seront prolongées par la lecture d'extraits de Patrick Modiano (*Dora Bruder*), Annie Ernaux (*Les Années*) et Ivan Jablonka (*Histoire des grands parents que je n'ai pas eus*).

À lire pour le début du semestre :

- Georges Perec, *W ou le souvenir d'enfance*, Paris, Gallimard, coll. « L'Imaginaire », 1993.

Textes complémentaires :

- Annie Ernaux, *Les Années*, Paris, Gallimard, coll. « Folio », 2008.
- Ivan Jablonka, *Histoire des grands-parents que je n'ai pas eus. Une enquête*, Paris, Seuil, coll. « Points », 2012.
- Patrick Modiano, *Dora Bruder*, Paris, Gallimard, coll. « Folio », 1999.

\*\*\*

## Dire le monde et traduire l'indicible

Cours de Mme Marie Pinel  
Mercredi 9h-12h  
[Lettres, Langues]

Saint-Exupéry pose une épopée de l'aviation. À partir de ce roman pris comme cœur de lecture, nous explorerons les questions d'écriture et les modalités de variations des genres avec de nombreux textes faisant *corpus* empruntés à Chateaubriand, Michelet, Hugo, Anouilh, Apollinaire, etc.

Ces textes seront mis à disposition sur Madoc.

- Saint-Exupéry, *Vol de nuit*, Folio

\*\*\*

## L'épique dans tous ses états !

Cours de Mme Marie Pinel  
Jeudi 9h-12h

Victor Hugo : poète-monde ! Lorsque, exilé à Guernesey, il publie *La Légende des siècles* en 1859, il entend raconter l'histoire de l'humanité, sujet épique s'il en est, mais qui se trouve revisité, dans ses codes comme dans sa portée politique. Vous serez accompagné-e-s à découvrir une œuvre poétique et à l'approprier. Des sondages très ponctuels au cœur de l'œuvre seront l'occasion d'en découvrir la richesse, les modalités variées, et de construire des clefs de lecture. La mise en

contexte par un corpus ouvert nous permettra de saisir les transformations et l'actualité de l'épopée aujourd'hui.

- Victor Hugo, *La Légende des siècles, Les Petites épopées*, édition C. Millet, Classiques de Poche, 2000.

\*\*\*

## Tragédies du sacrifice

Cours de M. Benjamin Reynes  
Vendredi 9h-12h

La première tragédie en français, *Abraham sacrificiant*, de Théodore de Bèze, est une tragédie du sacrifice. Cela n'est guère surprenant, à deux titres : d'abord, le sacrifice est étymologiquement lié au *sacer*, au « sacré », et il se prête donc particulièrement bien à un sujet biblique comme celui du sacrifice d'Isaac commandé par Dieu à Abraham. En outre, le mot *tragédie* signifie originellement « chant du bouc » – il rappelle qu'à l'origine, la tragédie est d'abord associée à une cérémonie de sacrifice du bouc lors des fêtes vouées au dieu de la fête et de l'ivresse, Dionysos. Dès lors, que devient la tragédie lorsqu'elle s'applique à un objet profane ? C'est la question que nous nous poserons, en étudiant principalement une pièce d'Etienne Jodelle qui, par son titre, s'inscrit dans la lignée de Théodore de Bèze : *Didon se sacrificiant* (1555). Le sacrifice n'est plus pensé comme le sacrifice d'un autre, mais comme le sacrifice de soi. Le cours nous amènera à comparer certains passages de ces deux œuvres, mais aussi à analyser la manière dont le sacrifice est présenté dans d'autres pièces, comme l'*Iphigénie* de Jean Racine (1674).

Nous donnerons à lire une sélection de longs extraits modernisés de *Didon se sacrificiant* ainsi que des passages plus courts d'autres pièces. Ce recueil de textes devra être téléchargé sur la plateforme du cours et pourra être distribué au début du semestre

\*\*\*

## Derrière les masques du comique

Cours de Mme Eva Rigaut  
Mardi 10h-13h  
[Lettres, Langues]

Pourquoi le rire est-il de tout temps recherché par les écrivains et les artistes ? Quels sont les secrets de l'écriture du comique dans ses formes multiples, suscitant le sourire complice comme les éclats de rire ? Jeux de pouvoir entre personnages caricaturés (*La Farce du cuvier*), transgression des codes littéraires et artistiques (théâtres de la Foire) ou regards décalés sur la société (Comédie-Italienne), ce cours abordera les enjeux et procédés du comique à travers des disciplines, genres et supports variés (comédie, farce, sottie, fabliau, opéra-comique, roman, opéra, sketch, etc.). Ce corpus sera étudié en parallèle de l'analyse du *Barbier de Séville* de Beaumarchais. Le Comte Almaviva, amoureux de Rosine, demande à Figaro de parvenir à la lui arracher des mains d'un vieillard jaloux la retenant prisonnière, son tuteur Bartholo. Ruses, mensonges, déguisements, ce duo n'épargnera rien pour réunir les deux amants dans cette pièce qui est aussi un plaidoyer pour l'émancipation des jeunes femmes. Des activités d'écriture seront proposées afin d'expérimenter différents procédés du comique (parodie, ironie, etc.) et d'en comprendre les mécanismes.

- Beaumarchais, *Le Barbier de Séville*, dans une édition de petits classiques au choix (pourvu qu'il y ait des notes) : Gallimard, Pocket Magnard, Larousse...

**LITTERATURE COMPAREE : TEXTES FONDATEURS 1 (12 H CM)**

Cours de M. Philippe Postel

1 h / semaine

Lundi 11h-12h

[Lettres, Langues]

Le cours est une initiation à la littérature comparée à travers quatre œuvres fondatrices de la culture européenne. Chaque œuvre est abordée suivant quatre étapes : le contexte, une problématique, un commentaire de texte et une ouverture comparatiste.

| Séances de cours | Période                  | Corpus                           | Problématique                                 | Orientation comparatiste                                                |
|------------------|--------------------------|----------------------------------|-----------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------|
| Séances 1-3      | Antiquité                | Sénèque, <i>Médée</i>            | Le traitement d'une figure féminine           | Mythocritique (Euripide, Pasolini, Wolf)                                |
| Séances 4-6      | Moyen Âge                | Dante, <i>L'Enfer</i>            | Entre monde antique (païen) et monde chrétien | Littérature et peinture (Botticelli, Blake, Doré)                       |
| Séances 7-9      | XVI <sup>e</sup> siècle  | Erasme, <i>Éloge de la folie</i> | Le discours critique                          | Étude de traduction (les pièces grecques, Lucien, le Nouveau Testament) |
| Séances 10-12    | XVII <sup>e</sup> siècle | Cervantès, <i>Don Quichotte</i>  | Le registre parodique                         | Réécriture (Fielding, Lennox, Rushdie)                                  |

- Sénèque, *Médée*, traduit par Blandine Le Callet, Gallimard, « Folio », 2014.
- Dante, *L'Enfer*, traduit par Jacqueline Risset, Flammarion, « GF », 2004. À lire : chants I-V et XXVIII-XXXIV.
- Erasme, *Éloge de la folie et autres écrits*, traduit par Franz Bierlaire, Claude Blum et Jean-Claude Margolin, Gallimard, « Folio », 2010. À lire : *Éloge de la folie*.
- Cervantès, *Don Quichotte*, traduit par Aline Schulman, Seuil, « Points », tome 1, 2001. À lire : les 2 premières parties du tome I, soit chapitres I-XIV.

Examen écrit de 2 heures en janvier (y compris pour les Dispensés d'assiduité) :

- 2 questions de cours (/4)
- 1 commentaire de texte (/8)
- Question d'ouverture comparatiste (/8).

Les modalités sont identiques pour la 2<sup>e</sup> session (rattrapage).

\*\*\*

**Traverser l'espace et le temps : la poésie autochtone nord-américaine à la recherche d'un monde perdu ?**

Cours de Mme Cécile Brochard

Mardi 14h-17h

Penser le recueil comme une traversée dans l'espace et le temps à la recherche d'une origine, d'un événement fondateur ou d'un monde perdu : telle est l'une des voies empruntées par les poètes contemporaines Joy Harjo (États-Unis) et Joséphine Bacon (Québec), héritières chacune à leur manière d'un ethnocide mené sur les territoires nord-américains. Publié en 2019, *An American Sunrise* retrace le chemin de Joy Harjo (Mvskoke) à rebours de la « Piste des Larmes », cette longue et terrible déportation subie au XIX<sup>e</sup> siècle par les Premières Nations de l'Est. Joy Harjo entreprend un voyage d'ouest en est, voyage tout autant ancré dans le territoire nord-américain que dans la mémoire. Joséphine Bacon (Innu) se présente comme une passeuse de langues et de récits de la tradition orale nomade des Innus de Pessamit, à l'est de la péninsule du Québec-Labrador, sur la côte nord du fleuve Saint-Laurent. Née en 1947, elle appartient aux générations des pensionnats « indiens » au Canada, expérience tragique de sédentarisation et d'acculturation forcées. Joséphine Bacon veut conserver la mémoire de son peuple et retrouver sa langue maternelle, l'innu-aimun, à travers des recueils bilingues, dont *Uiesh – Quelque part* paru en 2018. Nous analyserons la manière dont l'écriture poétique de ces autrices autochtones nord-américaines, profondément marquées par une expérience historique aliénante, prend acte de la disparition et du silence.

- Joy HARJO, *An American Sunrise – L'Aube américaine*, édition bilingue anglais / français, trad. Héloïse Esquié, Paris, Éditions Globe, 2021.
- Joséphine BACON, *Uiesh – Quelque part*, édition bilingue innu-aimun / français, Montréal, Mémoire d'encrier, 2018.

\*\*\*

**La sorcière, étude d'une figure énigmatique à travers le temps**

Cours de Mme Anthéa Jesnak

Mercredi 15h-18h

« Plus que Circé, plus que Médée, elle a en main la baguette du miracle naturel, et pour aide et sœur la Nature. Elle a déjà les traits du Prométhée moderne. » Qui est cette figure féminine que présente Jules Michelet dans son ouvrage *La Sorcière* ? Il s'agira de la découvrir à travers la lecture intégrale de l'œuvre de Jules Barbey d'Aurevilly, *L'Enfermée* et d'un corpus de textes d'époques et de cultures différentes pour s'initier à la littérature comparée. Nous nous plongerons dans l'écriture romantique et gothique du XIX<sup>e</sup> siècle français et américain, notamment à travers des morceaux choisis de l'œuvre de Nathaniel Hawthorne. Une perspective diachronique permettra d'étudier le parcours de la sorcière dans l'imaginaire collectif, d'une entité traquée et adulée vers une appropriation féministe de nos jours.

- Jules Barbey d'Aurevilly, *L'Enfermée*, Folio.

\*\*\*

## Faust et ses adaptations scéniques : les évolutions du pacte diabolique en littérature

Cours de Mme Elisabeth Lacombe

Mardi 10h-13h

[Lettres, Langues]

En partant de la légende allemande anonyme imprimée en 1587, intitulée *Historia von D. Johann Fausten*, qui forge la thématique littéraire du pacte avec le diable à la Renaissance, ce cours s'intéressera à la création du mythe faustien et à son évolution progressive au cours du temps. La période moderne constitue en effet un tournant central en Europe dans les représentations du diable, tournant dont le mythe faustien est un élément constitutif. Grâce à un corpus de trois œuvres dramatiques majeures, le *Docteur Faust* de Christopher Marlowe (1594), *Faust I et II* de Goethe (1808-1832) et l'opéra *Faust* de Charles Gounod (1856), il s'agira d'interroger l'évolution du rapport entre science et religion, la place du surnaturel et le statut de l'âme à partir de ce tournant. Le cours proposera aussi une initiation à l'analyse de mise en scène en confrontant les choix opérés dans les représentations récentes des pièces pour interroger la spatialisation de l'opposition symbolique entre Paradis et Enfer.

- Christopher Marlowe, *Le docteur Faust*, bilingue français-anglais, traduction de François Laroque et Jean-Pierre Villquin, Garnier Flammarion Poche, 1997.
- Johann Wolfgang von Goethe, *Faust I et II*, traduction Jean Malaplate, Garnier Flammarion Poche, 1999/2025.
- Charles Gounod, *Faust*, livret de Jules Barbier et Michel Carré, 1859, mise en scène de Des McAnuff au Metropolitan Opera : <https://www.youtube.com/watch?v=MaSxmj1iqKw>

\*\*\*

## Nouvelles modernistes (Angleterre, Japon, Chine)

Cours de M. Philippe Postel

Lundi 8h-11h

[Lettres, Langues]

Nous travaillerons sur neuf nouvelles publiées entre 1917 et 1933, relevant du « modernisme », courant qui a parcouru les littératures du monde entier entre les deux guerres mondiales. C'est sans doute l'expérience de la Première Guerre mondiale qui explique une convergence esthétique et éthique, consistant à étendre la représentation de la réalité au domaine de la subjectivité dans deux directions : la sensation immédiate et l'inconscient. Mais cette convergence s'explique aussi par l'ouverture culturelle du Japon (depuis l'ère Meiji, en 1868), puis de la Chine (après la chute de l'empire, à partir de 1911) à la pensée et aux littératures occidentales. L'objectif du cours sera de se repérer face à des textes à première lecture difficiles, en suivant une méthode de lecture et d'analyse que nous élaborerons au fur et à mesure du semestre.

- Virginia Woolf, « **Le point sur le mur** » [« The Mark on the Wall », 1917], « **Dans le verger** » [« In the Orchard », 1923] et « **La nouvelle robe** » [« The New Dress », 1927], dans *La Femme au miroir*, traduction de Fanny Quément, Rivages Poche.
- Akutagawa Ryūnosuke [芥川龍之介], « **Dans le fourré** » [« Yabu no Naka » (藪の中), 1922], dans *Rashōmon* [羅生門] et autres contes, traduction de Mori Arimasa, Folio.
- Akutagawa Ryūnosuke, « **Engrenage** » [« Haguruma » (歯車) 1927] et « La vie d'un idiot » [« Aru ahō no isshō » (或阿呆の一生), 1927], dans *La vie d'un idiot*, traduction d'Edwige de Chavanes, Folio.

- Les trois textes suivants, épuisés, seront disponibles sur Madoc :
- **Mu Shiyang** [穆時英], « **Le Fox-trot de Shanghai** » [« Shànghǎi húbùwǔ » 上海狐步舞, 1933], dans *Le Fox-trot de Shanghai et autres nouvelles*, traduction d'Angel Pino et Isabelle Rabut, Albin Michel.
- **Shi Zhecun** [施蛰存], « **Sorcellerie** » [« Modao » (魔道), 1931], Albin Michel.
- **Lu Xun** [魯迅], *Journal d'un fou* [« Kuáng rén rì jì » (狂人日記), 1918], traduction de Michelle Loi, dans *Cris* [Nà hǎn (呐喊), 1923], Albin Michel.

Des exercices de lecture, d'analyse et d'écriture, oraux et écrits, seront pratiqués et évalués tout au long du semestre.

\*\*\*

## Les nouvelles fantastiques, scénographie de l'inquiétant délitement du réel

*Cours de M. Jonathan Ribot  
Jeudi 8h-11h*

Quelle que soit l'ère culturelle et l'époque auxquelles ils appartiennent, les romanciers qui recourent au fantastique mettent en scène des protagonistes dont le quotidien se trouve altéré par la manifestation de phénomènes inexpliqués qui rendent le monde familier soudainement effrayant. Ce cours a pour objectif d'explorer, à travers un point de vue comparatiste, différentes manières de scénographier l'irruption du fantastique en s'appuyant sur le genre de la nouvelle. Il portera principalement sur les quatre œuvres du corpus bien que d'autres œuvres et extraits seront susceptibles d'être exploités au cours du semestre. Une part importante de ce cours sera consacrée aux travaux dirigés afin de contribuer à permettre aux étudiants de première année d'acquérir et de consolider les compétences méthodologiques attendues à travers des exercices oraux et écrits.

- Edgar Allan Poe, *Le Chat noir et autres contes fantastiques*, Flammarion GF.
- Nicolas Gogol, *Le journal d'un fou - suivi du Portrait et de La Perspective Nevsky*, J'ai Lu.
- Guy de Maupassant, *Le Horla et autres nouvelles fantastiques*, Flammarion GF.
- Mikhaïl Boulgakov, *Cœur de Chien*, Le Livre de Poche.



**GRAMMAIRE FRANCAISE (24 H TD)**

5 groupes

Enseignantes :

- Mme Coralie Dorey  
Mercredi 15h-17h
- Mme Sibylle Orlandi  
Mardi 10h-12h
- Mme Adèle Payen de la Garanderie  
Mercredi 10h-12h
- Mme Capucine Zgraja (2 groupes)  
Mardi 14h-16h  
Ou mardi 16h-18h  
2 h / semaine

« Ceci est une phrase. » Nous partirons ensemble à la rencontre de la phrase simple, et poserons les jalons de l'analyse grammaticale. Toutes les questions – et en particulier les questions les plus évidentes en apparence – seront les bienvenues. Qu'est-ce qu'un mot ? Comment les mots se regroupent-ils ? Comment décrire les relations qu'ils entretiennent dans la phrase ? Et quel est donc le rôle de la grammaire face à la langue ?

Nous verrons que toute phrase peut être « auscultée » avec des outils linguistiques : nous travaillerons à partir d'un corpus varié, allant du poème au slogan en passant par les faits divers de Félix Fénéon.

Au terme du semestre, les rouages des groupes nominaux et des groupes verbaux n'auront plus de secrets pour vous (plus précisément, ils recèleront encore quelques mystères que vous éluciderez par la suite).

- Bénédicte Delignon -Delaunay et Nicolas Laurent, *La Grammaire pour tous*, Bescherelle, 2019.
- Delphine Denis et Anne Sancier-Château, *Grammaire du français*, Le Livre de Poche, 1997.
- Joëlle Gardes-Tamine (dir.), *Cours de grammaire française*, Armand Colin, 2023.

S'il est important de consulter régulièrement une grammaire, il n'est pas nécessaire de l'acheter. Les ouvrages sont consultables à la BU. Vous pouvez vous familiariser avec différentes grammaires avant d'acquérir celle qui vous convient le mieux.

\*\*\*

**LITTERATURES ET CIVILISATIONS DE L'ANTIQUITE : MYTHES ET LITTERATURES 1 (18 H CM)****Poétique et performance des mythes grecs : Hécube**

Cours de Mme Lucie Thévenet  
2 h / semaine  
Jeudi 13h-15h

Les mythes grecs sont au sens propre des histoires, des récits, qui circulent encore abondamment de nos jours, et l'on a parfois l'illusion de pouvoir remonter à leur origine en se plongeant dans les sources grecques. Or même dans cette période de l'Antiquité, ils offrent déjà une variété de

versions, démultipliée par la diversité de leurs supports très différents de ceux de notre modernité, et toute variation n'en est qu'une parmi d'autres, sur un modèle qui n'existe pas. Sur la trame développée des genres performatifs de l'Antiquité grecque, épopée (*Illiade*) et tragédie (*Les Troyennes* et *Hécube* d'Euripide), on suivra le fil qui dessine une figure, celle d'Hécube, reine déchue de Troie, pour mieux appréhender la spécificité de la poétique des mythes grecs, bien loin de ce que l'on appelle aujourd'hui « littérature ». On complètera son parcours par des reconfigurations romaines incontournables (*Les Troyennes* de Sénèque et *Les Métamorphoses* d'Ovide) puis contemporaines (*Hécube, pas Hécube* de Tiago Rodrigues), qui permettront de suivre le destin de cette reine des extrêmes, de l'Antiquité jusqu'à aujourd'hui, et plus largement d'esquisser celui de la matière mythique.

Une bibliographie spécifique sera donnée lors du premier cours.

Contrôle des connaissances : examen terminal de 2h

**ANGLAIS (24 H TD)***4 groupes**Enseignantes :*

- *Mme Elisabeth Caillé (2 groupes)*  
*Mercredi 14h-16h*  
*Ou mercredi 16h-18h*
- *Mme Caroline Démont*  
*Mercredi 8h-10h*
- *Mme Sarah Overne*  
*Mardi 13h-15h*

*2 h / semaine avec une enseignante*

Les cours sont menés en anglais exclusivement et ont pour objectif de faire progresser les étudiants à l'oral et à l'écrit à travers la découverte de textes littéraires du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècle et de points de civilisation du monde anglo-saxon, et de guider les étudiants dans une première approche de la traduction.

Les supports seront variés : du texte littéraire, au document iconographique ou autres. Un travail de grammaire pourra être mené en fonction des besoins.

Validation en contrôle continu à l'oral (10 mn par étudiant) et à l'écrit en fin de semestre.

\*\*\*

**ALLEMAND (24 H TD)***Enseignante : Mme Lisann Worch**2 h / semaine*

Le cours d'allemand est organisé en deux parties : la moitié des cours sera de la pratique orale. Des approches de pédagogie alternative comme le « literarisches Unterrichtsgespräch », des jeux de rôles ou des petites lectures scéniques vous permettront de pratiquer l'allemand. Le but sera de développer votre capacité de débattre, d'exprimer votre opinion sur des sujets concernant la vie quotidienne en Allemagne et de mettre en pratique les bases grammaticales que vous revoyez dans la seconde partie du cours consacrée à la partie écrite, tout en passant par des créations d'histoires et l'utilisation des médias contemporains en allemand.

\*\*\*

**ESPAGNOL (24 H TD)***Enseignante : Mme Maria del Carmen Marquez Gomez**2 h / semaine*

Le cours d'espagnol vise à ce que les étudiants développent les compétences de production et de réception orales et écrites en espagnol.

Une partie des séances sera consacrée à l'explication et la pratique de certains points linguistiques susceptibles de poser des difficultés aux élèves francophones.

**REUSSIR SES ETUDES (9 H 30 CM)***Cours de M. Mathieu Messenger**Jeudi 13h30-15h (sur certaines semaines seulement)**[Lettres, langues]*

Six séances jalonnent le semestre et vous aident à vous orienter dans votre parcours.

- Séance 1 : prendre ses marques à l'université (semaine de rentrée)
- Séance 2 : vie universitaire et vie de campus (semaine de rentrée)
- Séance 3 : trouver un équilibre
- Séance 4 : organiser son travail
- Séance 5 : orientation et réorientation, quel projet pour vos études ?
- Séance 6 : préparer la suite de l'année

\*\*\*

**UTILISER LES RESSOURCES NUMERIQUES (4 H CM ET 2 H TD)***Cours de M. Réda Tagri**Jeudi 15h-17h (sur certaines semaines seulement)**[Lettres, langues]*

La formation Culture et compétences numériques permet d'acquérir la maîtrise d'un ensemble de compétences et outils nécessaires pour mener à bien les activités qu'exige un cursus d'enseignement supérieur (communication, production d'écrits longs, travail collaboratif, etc). La formation en L1 est dispensée sous la forme suivante :

- Un premier cours de 2 h au moment de la pré-rentrée présente les enjeux des usages des outils numériques pour les étudiants et aide à la prise en main des outils indispensables ;
- Un TD de 2 h en salle informatique amène à s'approprier les outils numériques proposés par l'université et les bases de la mise en forme du traitement de textes longs ;
- Un CM de 2 h en fin de semestre présente le numérique responsable dans la pratique universitaire.

Cet enseignement se poursuit en L2.

Contact : M. Réda Tagri, responsable PIX pour l'Université : bureau C202 (bâtiment Censive) tél. : 02 53 52 22 40 - Reda.Tagri@univ-nantes.fr

\*\*\*

**UTILISER LES RESSOURCES DOCUMENTAIRES : DECOUVERTE DES BIBLIOTHEQUES UNIVERSITAIRES (4 H 30 TD)***Cours de M. Benoît Chetaille**Jeudi 15h-17h (sur certaines semaines seulement)**[Lettres, langues]*

La recherche et l'usage des documents constituent l'une des clefs de votre réussite dans les études. Quelles sont les bibliothèques auxquelles vous avez accès, et comment les utiliser ? Comment utiliser efficacement catalogues, bases de données, ressources en ligne, etc. Comment lire et comment établir une bibliographie ?

Le Service Commun de la Documentation (SCD) organise une formation en trois temps pour répondre à ces questions :

1. Visite ludique des bibliothèques (1 h en BU)
2. Atelier : utiliser les ressources documentaires (2 h en salle Formation de la BU Lettres)
3. Module de formation en ligne (1 h 30 sur Madoc)

Validation par un quizz en ligne (1 h) en fin de semestre, portant sur l'ensemble de ces trois séances. La note comptera pour 7 points /20 dans le total de l'UE.

1 enseignement obligatoire au choix dans chaque U.E.C. (2 en tout) pour les étudiants de Lettres modernes. Les étudiants de la Licence Lettres Langues ne sont pas concernés

|                                           |                          |
|-------------------------------------------|--------------------------|
| <b>UEC 16<br/>(un cours<br/>au choix)</b> | Littérature et société 1 |
|                                           | Littérature et images 1  |
|                                           | Histoire des idées 1     |
|                                           | Histoire du livre        |
| <b>UEC 17<br/>(un cours<br/>au choix)</b> | Littérature et société 1 |
|                                           | Littérature et images 1  |
|                                           | Histoire des idées 1     |
|                                           | Histoire du livre        |

### **HISTOIRE DES IDEES 1 (24 H CM)**

#### **L'exotisme**

*Cours de M. Régis Tettamanzi  
Lundi 13h-15h*

Tout le monde sait (ou croit savoir) ce qu'est l'exotisme. Ce cours propose d'y aller voir de plus près. Comment le définir ? Quels en sont les variantes dans l'histoire ? L'exotisme est-il forcément synonyme de pays exotiques ou lointains ? Il va de soi que les échos sont multiples avec de nombreuses questions d'actualité... De fait, la littérature, du présent comme du passé, offre une excellente porte d'entrée à cette question. On ne s'interdira pas non plus quelques détours par le cinéma, où elle se pose dans d'autres termes, tout aussi passionnants. Nous aborderons également des notions anthropologiques à proprement parler, mais qui ne nécessitent aucune connaissance préalable. Du reste, l'essentiel du cours portera sur des études de textes. Des indications bibliographiques seront précisées à la rentrée et les analyses de texte seront faites à partir de polycopiés.

\*\*\*

### **LITTERATURE ET IMAGES 1 (24 H CM)**

#### **Littérature et création artistique**

*Cours de M. Philippe Forest  
Lundi 15h-17h*

Le cours propose une réflexion sur les relations entre littérature et peinture. L'accent porte principalement sur le dialogue entre peintres et écrivains français depuis Diderot et Baudelaire. Parmi les peintres évoqués : Delacroix, Courbet, Manet, Picasso. Parmi les écrivains étudiés : Zola, Apollinaire, Claudel, Malraux, Breton et Aragon.

Programme :

1. Peinture et littérature : premiers repères.
2. Aux sources des Salons.
3. Aux origines du roman du peintre.
4. Une toute petite histoire de la peinture.
5. Baudelaire et l'invention du moderne.

6. Manet et les écrivains.
7. Apollinaire et le cubisme.
8. Claudel ou comment l'œil écoute.
9. Breton et le surréalisme en peinture.
10. Picasso, Malraux et Aragon.
11. Un petit parcours parmi les écrivains d'aujourd'hui.
12. Conclusion.

Ouvrage de référence : Daniel Bergez, *Littérature et peinture*, Armand Colin.

Principaux ouvrages évoqués en cours : Apollinaire, *Méditations esthétiques. Les peintres cubistes* ; Aragon, *Écrits sur l'art moderne* ; Balzac, *Le Chef-d'œuvre inconnu* ; Bataille, *Manet* ; Baudelaire, *Écrits sur l'art* ; Breton, *L'Art magique* ; Claudel, *L'Œil écoute* ; Diderot, *Salons* ; Gautier, *L'Art romantique* ; E. et J. de Goncourt, *Manette Salomon* ; Malraux, *Le Musée imaginaire* ; Paulhan, *La peinture cubiste* ; Zola, *Écrits sur l'art* et *L'Œuvre*.

Un ouvrage à lire impérativement dans la liste qui suit : Artaud, *Van Gogh ou le suicidé de la société* ; Cusset, *Vie de David Hockney* ; Desbordes, *La demande* ; Fernandez, *La course à l'abîme* ; Forest, *Je reste roi de mes chagrins* ; Goffette, *Elle, par bonheur, et toujours nue* ; Grainville, *Falaise des Fous* ; Henric, *Adorations perpétuelles* ; Houellebecq, *La carte et le territoire* ; Laurens, *La petite danseuse de quatorze ans* ; Le Clézio, *Diego et Frida* ; Le Guillou, *Les sept noms du peintre* ; Leiris, *Le ruban au cou d'Olympia* ; Malraux, *Saturne, Le Destin, l'Art et Goya* ; Michon, *Les Onze* ; Quignard, *Terrasse à Rome* ; C.F. Ramuz, *Aimé Pache, peintre vaudois* ; Rolin, *Un chasseur de lions* ; Salvayre, *Marcher jusqu'au soir* ; Sollers, *La fête à Venise* ; Walter, *Le Caravage, peintre*.

\*\*\*

## LITTÉRATURE ET SOCIÉTÉ 1 (24 H CM)

### Penser et écrire la famille

Cours de Mme Chantal Pierre  
Vendredi 14h-16h

Enjeu social et politique, la famille ne cesse de s'inventer sous nos yeux et la littérature ne cesse de questionner l'évolution socio-historique de cette institution. Sous l'Ancien Régime, la famille faisait partie des solidarités et des tutelles qui encadraient le sujet ; contre ce maillage, la Révolution glorifie l'individu autonome mais également la Nation. Au lendemain de la Révolution, la famille tente de renforcer sa régulation, tandis que des forces centrifuges (égalitarisme, individualisme) exercent des poussées génératrices de conflits. A travers les textes de lois qui la réglementent, les mœurs et les usages qui la caractérisent et les textes littéraires qui la représentent, la famille dit ainsi à la fois l'étouffement et l'émancipation de l'individu, les désirs et frustrations démocratiques, la répartition et le brouillage des rôles. On verra comment les littératures questionnent, configurent et défigurent cette institution sociale du XIX<sup>e</sup> siècle au XXI<sup>e</sup> siècle. De Balzac, déplorant la destitution post-révolutionnaire du père de famille, en passant par Huysmans qui forge la figure du « célibataire », à Houellebecq qui s'interroge sur la disparition de la famille occidentale tandis que d'autres écrivains se lancent dans le « récit de filiation ».

Les textes que vous devez connaître et travailler sont ceux distribués et lus en cours et ceux qui figurent sur la page MADOC dédiée (textes théoriques sur la famille et extraits de Balzac, Zola, Maupassant, Huysmans, Gide, poèmes surréalistes, Michel Houellebecq, Annie Ernaux...).



\*\*\*

## **HISTOIRE DU LIVRE (24 H CM)**

*Cours de Mme Mathilde Labbé  
Lundi 13h-15h*

À la croisée de l'histoire matérielle, de l'histoire des pratiques culturelles et de l'histoire littéraire, l'histoire du livre ne peut se construire que comme un savoir interdisciplinaire, dont ce cours fournit les bases essentielles. Il s'attache pour cela à l'histoire moderne et contemporaine de ce qui est devenu une industrie, pour mettre en perspective les grandes mutations de cette dernière et tenter de mesurer leur impact sur les pratiques de lecture et l'accès au savoir. De l'invention de la presse à l'apparition du livre numérique, cet enseignement repose sur un panorama des formes du livre et des métiers qui y sont associés, permettant d'aborder les grandes figures éditoriales de l'époque moderne mais aussi la structuration du champ et ses évolutions jusqu'à la période récente. Alors que la première maison d'édition française entièrement numérique a dû cesser son activité et que le marché est bousculé par l'usage des grands modèles de langage, dans un contexte de concentration toujours plus forte et de rachats successifs articulés à l'actualité politique, ce cours entend mettre en évidence quelques mythes éditoriaux et donner à voir la complexité d'un champ en perpétuelle mutation.

\*\*\*

Les étudiants de Lettres modernes peuvent suivre des cours au titre des UEC dans d'autres départements de l'UFR Lettres et Langues, notamment dans le Département de Lettres classiques, pour suivre des cours de latin ou de grec : un document leur est remis par le Secrétariat de Lettres modernes en début d'année.

# Organisation du semestre 2

## Licence Lettres – Parcours Lettres modernes 1<sup>ère</sup> année – semestre 2

### UE DISCIPLINAIRES

|        |                                                        |                                                                                   |        |
|--------|--------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|--------|
| UED 21 | <b>Littérature française</b>                           | Genres et notions littéraires : premiers repères (12 h CM)                        | 6 ECTS |
|        |                                                        | Littérature française : Étude de corpus (36 h TD)                                 |        |
| UED 22 | <b>Littérature comparée</b>                            | Littérature comparée : Textes fondateurs 2 (12 h CM)                              | 6 ECTS |
|        |                                                        | Littérature comparée : Étude d'œuvres (36 h TD)                                   |        |
| UED 23 | <b>Langue française et Civilisation de l'Antiquité</b> | Culture générale de la langue (24 h CM)                                           | 6 ECTS |
|        |                                                        | Littératures et civilisations de l'Antiquité : Mythes et littératures 2 (18 h CM) |        |

### UE TRANSVERSALES

|        |                                                                                                  |        |
|--------|--------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|
| UET 24 | <b>Langue vivante = anglais, espagnol ou allemand</b><br>24 h TD                                 | 3 ECTS |
| UET 25 | <b>MTU « Maîtrise de l'écrit »</b><br>18 h TD + passage de la certification Voltaire obligatoire | 3 ECTS |

### UE COMPLEMENTAIRES PROPOSEES PAR LETTRES MODERNES

|        |                                    |        |
|--------|------------------------------------|--------|
| UEC 26 | Histoire des médias (24 h CM)      | 3 ECTS |
|        | Littérature et société 2 (24 h CM) |        |
|        | Littérature et images 2 (24 h CM)  |        |
|        | Histoire des idées 2 (24 h CM)     |        |
| UEC 27 | Histoire des médias (24 h CM)      | 3 ECTS |
|        | Littérature et société 2 (24 h CM) |        |
|        | Littérature et images 2 (24 h CM)  |        |
|        | Histoire des idées 2 (24 h CM)     |        |

D'autres UEC sont proposées par les départements de l'UFR. Des informations complémentaires vous seront communiquées à la rentrée.

# Programmes des unités d'enseignement

## DEUXIEME SEMESTRE (12 SEMAINES)

**U.E.D. 21 : Littérature française**

**6 ECTS**

= 1 CM + 1 TD

### GENRES ET NOTIONS LITTERAIRES : PREMIERS REPERES (12 H CM)

*Cours de Mme Chantal Pierre*

*Mercredi 10h-11h*

*[Lettres, langues]*

Ce cours abordera les principaux critères qui permettent d'identifier un texte : forme (vers/prose), genres (épopée, comédie, tragédie, poésie, roman), avec leurs notions attenantes : (scènes, actes, satire, parodie, épisode, péripétie, dénouement, épilogue, personnage...); on reviendra également sur l'idée de registre littéraire (pathétique, épique, lyrique...). Et l'on verra également comment les textes s'entendent à déjouer les étiquettes de forme, de genre et de registre. Au cœur de ces « appellations » diverses, pour certaines très anciennes, résident deux grandes questions : la hiérarchie des sujets et la création des émotions en littérature.

Le cours s'appuiera sur des extraits littéraires variés (déposés sur Madoc) qui permettront de fixer le lexique métalittéraire et de le mettre à l'épreuve.

\*\*\*

### LITTERATURE FRANÇAISE : ETUDE DE CORPUS (36 H TD)

*4 groupes*

*Enseignant.e.s : Mmes Ligier-Degauque, Pierre, Pinel et M. Zonza*

*3 h / semaine avec un.e enseignant.e*

#### **S2 : Apprendre à dialoguer intimement avec une œuvre littéraire : œuvre et contexte, lire une œuvre, construire un corpus – établir des liens entre les textes et développer un discours critique**

Au 2<sup>e</sup> semestre, notre fil directeur reste le même : comment le travail d'un texte construit-il une représentation du monde ? Et quelles sont les questions à se poser pour comprendre sa fabrication ?

En s'appuyant sur les acquis du 1<sup>er</sup> semestre, on demandera aux étudiants de constituer eux-mêmes des corpus complémentaires et d'argumenter la pertinence de leurs propositions.

#### **Quand les écrivains s'engagent**

*Cours de Mme Isabelle Ligier-Degauque*

*Lundi 9h-12h*

*[Lettres, langues]*

Quand les écrivains se mêlent d'histoire et de politique, quittent-ils le champ de la « Littérature » ? L'engagement réduirait-il leurs œuvres à n'être que des textes de circonstances au service d'une cause ? y aurait-il faute de goût ? Pour Denis Benoît (*Littérature et engagement*, 2015), « un écrivain engagé est somme toute un auteur qui fait de la politique dans ses livres ». Cette définition, large,

fait naître certaines questions : y a-t-il des genres littéraires privilégiés pour l'engagement littéraire ? existent-ils des « valeurs » qui lui seraient propres ? Un débat fertile, parfois houleux, traverse, on le verra, critiques et écrivains. Emil Cioran se méfiait de l'enthousiasme politique, après y avoir lui-même succombé et connu ses dérives. Milan Kundera refusait l'interprétation politique de ses romans. D'autres auteurs, au contraire, ont défendu le lien étroit entre l'acte d'écrire et l'engagement, sans sacrifier la création. Autour du conte philosophique *L'Ingénu* de Voltaire, chef d'œuvre d'ironie et modèle de la littérature de combat, ainsi qu'à travers une anthologie de textes du XVIII<sup>e</sup> au XXI<sup>e</sup> siècle (dans des genres variés), nous verrons comment a pu se développer en littérature un grand appétit pour les questions de société, et un refus d'être en-dehors du monde.

- Voltaire, *L'Ingénu* : édition au choix, mais privilégier les petits classiques qui comportent une présentation et beaucoup de notes (par exemple, éd. Édouard Guillon, Livre de Poche n°13940, ou bien éd. Jean Goldzink, GF n°1408).

\*\*\*

### **La vie ordinaire : que fait la littérature avec les gens, les histoires et les objets dits « ordinaires » ?**

*Cours de Mme Chantal Pierre  
Jeudi 10h-13h*

Que fait la littérature, qu'il s'agisse de roman ou de poésie, avec les gens, les histoires, les objets et les mots dits « ordinaires » ? La question posée rejoint l'histoire de la poussée irrésistible du réalisme, qui, dans sa longue durée, s'est efforcé de justifier le droit de l'ordinaire, du quotidien trivial, à la littérature, malgré les critiques et les anathèmes.

- Honoré de Balzac, *La Maison-du chat-qui pelote*
- Gustave Flaubert, « Un cœur simple » dans *Trois contes*

Une anthologie d'extraits (empruntés aux genres du roman et de la poésie) complètera ces lectures et constituera la base du travail en cours.

\*\*\*

### **La Femme de trente ans**

*Cours de Mme Marie Pinel  
Vendredi 10h-13h*

*La Femme de trente ans* de Balzac est un étrange roman composé de parties disjointes initialement autonomes. À partir de cette œuvre surprenante à laquelle Balzac a travaillé entre 1831 et 1842, nous interrogerons la plasticité du roman entre réalisme, romanesque, parodie et mythe. L'œuvre étant en elle-même touffue et disjointe, fera *corpus* en elle-même. Nous l'enrichirons de nombreuses préfaces et paratextes de l'auteur. Balzac. Nous pourrions ainsi découvrir la fabrique d'un romancier exceptionnel, dans la riche période où romantisme et émergence du réalisme se côtoient.

- Balzac, *La Femme de trente ans* édition Chantal Massol, Classiques de Poche, édition conseillée. Les autres éditions sont possibles, mais moins fonctionnelles.

\*\*\*

Contrairement au registre tragique qui est monosémique, le comique offre une large palette et le terme recoupe d'autres notions comme l'ironie, l'humour, le persiflage, le satirique. Il se caractérise par la grande diversité des procédés utilisés qui font passer le spectateur ou le lecteur de l'éclat de rire au sourire. En effet, il n'existe pas un seul comique mais des comiques lorsque l'on passe de la farce médiévale aux portraits satiriques de Molière ou aux fables de La Fontaine. Nous ne nous contenterons pas de nous interroger sur la variété de ce registre mais également sur la variété des formes qui l'expriment. En effet, le comique est à la source de genres et de sous-genres là encore très variés. À côté des pièces de théâtre nommée « comédies », on trouve des farces, des portraits comme chez La Bruyère, des sketches, des films comiques, des parodies, des pastiches, des caricatures... Nous examinerons comment fonctionne le comique et quels sont les ressorts communs à ces différents modes d'expression. Nous nous interrogerons enfin sur la gravité du comique qui peut parfois le rapprocher d'une certaine forme de tragique comme chez Beckett par exemple.

Le cours s'appuiera sur une anthologie de supports divers et sur *Le Malade imaginaire* de Molière dans l'édition de votre choix.

**LITTERATURE COMPAREE : TEXTES FONDATEURS 2 (12 H CM) : BIBLE ET LITTERATURE***Cours de M. Paul-André Claudel**Mercredi 14h-15h*

Adam et Ève, Abel et Caïn, Judith et Holopherne, David et Goliath, la Genèse et le Déluge, Sodome et Gomorrhe, l'Apocalypse et le Graal, Isaac, Jacob, Job, Lilith, Moïse, Salomé, Jésus, Pierre, Jean, et bien sûr l'éternel Ennemi, Satan... la Bible n'est pas seulement un texte sacré destiné à la lecture des croyants et des théologiens. Elle est aussi l'un des fondements de notre civilisation judéo-chrétienne et un des grands récits à interroger pour découvrir la source de nos mythes et de notre imaginaire. Ce cours proposera dans un premier temps une introduction à la lecture de l'Ancien Testament et des Évangiles, comme projets spirituels et théologiques. Il éclaircira ensuite, à travers une sélection de scènes archétypales – illustrées par des tableaux célèbres et des textes d'auteurs –, la relation privilégiée qui s'est nouée en Occident entre la Bible, les arts et la littérature. N'en doutez plus : la culture biblique est aussi importante que la culture mythologique pour comprendre les œuvres d'hier et d'aujourd'hui.

\*\*\*

**LITTERATURE COMPAREE : ETUDE D'ŒUVRES (36 H TD)***4 groupes**Enseignant.e.s : Mme Lacombe, M. Reynes et Mme Zgraja**3 h / semaine avec un.e enseignant.e***Jeanne d'Arc, ou le théâtre de l'histoire : enjeux dramatique, politiques et religieux des réécritures de l'histoire dans les arts de la scène***Cours de Mme Elisabeth Lacombe**Mercredi 15h-18h*

Figure historique qui fait l'objet d'une mythification et de productions littéraires dès son vivant, Jeanne d'Arc est, du XVI<sup>e</sup> au XXI<sup>e</sup> siècle, un personnage populaire qui engage des lectures multiples – nationalistes, romantiques, hagiographiques, mais aussi féministes ou marxistes. Partant de trois œuvres théâtrales, le *Henri VI, partie 1* de William Shakespeare, la *Pucelle d'Orléans* de Friedrich Schiller et *L'Alouette* de Jean Anouilh, associées à des extraits variés, ce cours proposera d'étudier l'évolution de ses représentations scéniques en lien tant avec la vision de l'histoire qu'elles engagent, dans sa dimension religieuse comme politique, qu'avec les questions esthétiques et pragmatiques qu'elles soulèvent. Comment traiter ses visions ? Doit-on montrer sa mise à mort ? Quel cadre temporel adopter, quel rapport à la mimesis ? S'agit-il d'une tragédie, et de quel type de tragédie est-il question ? On verra que les réponses à ces questions varient au gré de l'histoire esthétique et matérielle des arts de la scène et des conceptions de l'Histoire des dramaturges.

- William Shakespeare, *Henri VI, partie 1*, traduction François-Victor Hugo, en ligne sur [https://fr.wikisource.org/wiki/Henry\\_VI,\\_Premi%C3%A8re\\_Partie\\_\(trad.\\_Hugo\)](https://fr.wikisource.org/wiki/Henry_VI,_Premi%C3%A8re_Partie_(trad._Hugo))
- Friedrich Schiller, *La Pucelle d'Orléans*, traduction de Brice Germain, L'Arche, 2011
- Jean Anouilh, *L'Alouette*, Folio, 1973

\*\*\*

## Le sonnet

Cours de M. Benjamin Reynes  
Jeudi 10h-13h

« Je vis, je meurs, je me brûle et me noie, / J'ai chaud extrême en endurant froidure ». Ces deux premiers vers sont issus de l'un plus fameux des vingt-quatre sonnets de la poétesse du XVI<sup>e</sup> siècle Louise Labé. La passion amoureuse, tout à la fois feu dévorant et onde glaciale, apparaît comme une affliction du corps et de l'esprit, comme un tourment qui consume et qui fige – la joie côtoie l'abattement, le rire peut se changer en larmes. Louise Labé fait ici une variation sur une représentation bien connue de la passion, celle de François Pétrarque, poète italien du XIV<sup>e</sup> siècle. On la retrouve abondamment développée dans son *Canzoniere*, recueil de poèmes dédiés à l'être aimé, Laure. Si ce « chansonnier » écrit en toscan contient d'autres formes poétiques que le sonnet, c'est à travers elle que Louise Labé rend hommage au poète florentin : le premier de ses sonnets est même écrit en italien. Dans ce cours, nous étudierons le sonnet en proposant des comparaisons entre la poétique de Louise Labé et celle de Pétrarque. Chemin faisant, nous serons aussi amenés à lire des sonnets d'autres auteurs plus récents (Pablo Neruda, Jacques Roubaud...).

- Louise Labé, *Œuvres complètes*, éd. François Rigolot, Flammarion, GF, 2004 (ou toute autre édition contenant les sonnets accompagnés de notes [un document contenant les vingt-quatre sonnets sera aussi mis en ligne à la rentrée])
- François Pétrarque, *Le Chansonnier. Canzoniere*, éd. et trad. Pierre Blanc, Paris, Garnier, Classiques Garnier, 1989

\*\*\*

## Femmes et nouveaux mondes

Cours de Mme Capucine Zgraja  
Mardi 10h-13h

Le XVIII<sup>e</sup> siècle est celui des voyages, des découvertes et de l'expansion coloniale. Mais comment les femmes trouvent-elles leur place dans un monde en mouvement qui leur accorde rarement le droit de circuler librement, de prendre la parole ou de raconter leur propre histoire ? À travers deux héroïnes venues d'horizons différents, ce cours propose d'explorer les liens entre voyage, altérité et identité féminine à la fin de l'époque moderne. *Moll Flanders* de Daniel Defoe et les *Lettres d'une Péruvienne* de Madame de Graffigny mettent en scène deux figures de l'étrangère. L'une est une aventurière anglaise qui traverse les espaces sociaux et géographiques au gré d'une existence mouvementée ; l'autre, jeune Péruvienne arrachée à son pays, découvre l'Europe à travers un regard neuf et critique. Toutes deux interrogent les normes sociales, les rapports entre les sexes et les mécanismes d'exclusion qui structurent les sociétés de leur temps.

- Defoe, *Moll Flanders*, Dominique Fernandez éd., Paris, Gallimard, 1979
- Madame de Graffigny, *Lettres d'une Péruvienne*, Martine Reid éd., Gallimard, 2022.

\*\*\*

## De la Terre à la Lune

Cours de Mme Capucine Zgraja  
Mardi 14h-17h  
[Lettres, langues]

Que trouve-t-on au-delà des frontières du monde connu ? Des peuples extraordinaires, des monstres, des sociétés idéales ou peut-être un miroir déformant de notre propre réalité. Bien avant la science-fiction moderne, les récits de voyages imaginaires explorent ces possibilités en faisant du déplacement géographique un outil de réflexion critique. En parodiant épopées et littérature de voyage, Lucien de Samosate entraîne son lecteur dans la Lune, dans le ventre d'une baleine, sur une mer peuplée de créatures monstrueuses et jusque dans les profondeurs de la terre. Au XVII<sup>e</sup> siècle, Cyrano de Bergerac lui répond dans un voyage étonnant qui détourne son personnage de l'Amérique pour l'amener sur la Lune où il découvre une société de libres penseurs. Le cours sera l'occasion de s'intéresser à ces deux œuvres, magistrales illustrations du corpus des récits de voyage lunaire qui mêlent satires mordantes et inventions fantaisistes.

- Lucien, *Voyages extraordinaires*, Jacques Bompaire et Anne-Marie Ozanam trad., Paris, Belles-Lettres, 2009
- Cyrano de Bergerac, *Les États et empires de la Lune dans L'Autre Monde*, Jacques Prévot éd., Gallimard, 2004 ; Extraits divers (distribués en cours).



**CULTURE GENERALE DE LA LANGUE (24 H CM)**

*Cours de Mme Adèle Payen de la Garanderie  
Mardi 8h-10h*

Ce cours est une invitation à interroger cette langue que nous employons quotidiennement sans toujours en connaître l'histoire. Comment le lexique français s'est-il constitué, comment s'est-il enrichi au fil des siècles ? De quelle façon l'histoire d'un mot fait-elle écho à l'histoire d'une société ? Avec quels outils peut-on observer les unités lexicales ? Y a-t-il une ou des langue(s) française(s) ?

Notre panorama se fera avec des bottes de sept lieues : nous traverserons différentes époques, depuis le Moyen Âge jusqu'à nos jours, mais aussi différents continents, attentives et attentifs aux permanences comme aux transformations.

En guise de mise en bouche, vous pouvez partir à la chasse aux définitions : prenez un mot qui vous interpelle, et cherchez-en la définition dans un premier dictionnaire, puis dans un deuxième, un troisième. Allez voir ce qu'il en est dans un dictionnaire de langue médiévale (par exemple le Dictionnaire du Moyen français, en ligne). Constatez-vous une unité ou bien une hétérogénéité dans les définitions glanées ?

Un site que vous pouvez utiliser pour commencer vos explorations : <https://www.cnrtl.fr/>

\*\*\*

**LITTERATURES ET CIVILISATIONS DE L'ANTIQUITE : MYTHES ET LITTERATURES 2 (18 H CM)**

*Le nom de l'enseignant.e sera communiqué à la rentrée.  
1 h 30 / semaine  
Horaires à préciser*

Toutes précisions seront fournies à la rentrée par le Secrétariat de Lettres classiques.

**ANGLAIS (24 h TD)**

4 groupes

Enseignant.e.s :

- Mme Caillé (2 groupes)

Jeudi 14h-16h

Ou jeudi 16h-18h

- Mme Démont

Mercredi 8h-10h

- Mme Overne

Mardi 13h-15h

2 h / semaine avec un.e enseignant.e

Les cours sont menés en anglais exclusivement et ont pour objectif de faire progresser les étudiants à l'oral et à l'écrit à travers la découverte de textes littéraires du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècle et de points de civilisation du monde anglo-saxon, et de guider les étudiants dans une première approche de la traduction.

Les supports seront variés : du texte littéraire, au document iconographique ou autres. Un travail de grammaire pourra être mené en fonction des besoins.

Validation en contrôle continu à l'oral (10 mn par étudiant) et à l'écrit en fin de semestre.

\*\*\*

**ALLEMAND (24 h TD)**

Enseignante : Mme Lisann Worch

Le cours d'allemand est organisé en deux parties : la moitié des cours sera de la pratique orale. Des approches de pédagogie alternative comme le « literarisches Unterrichtsgespräch », des jeux de rôles ou des petites lectures scéniques vous permettront de pratiquer l'allemand. Le but sera de développer votre capacité de débattre, d'exprimer votre opinion sur des sujets concernant la vie quotidienne en Allemagne et de mettre en pratique les bases grammaticales que vous revoyez dans la seconde partie du cours consacrée à la partie écrite, tout en passant par des créations d'histoires et l'utilisation des médias contemporains en allemand. La seconde partie sera consacrée à de la version, c'est-à-dire à la traduction de textes littéraires de langue allemande en français. L'exercice permettra à la fois de revoir les bases grammaticales de l'allemand et de pratiquer une forme d'histoire littéraire en se familiarisant avec un corpus de textes cohérents issus d'œuvres de la modernité littéraire.

\*\*\*

**ESPAGNOL (24 h TD)**

Enseignante : Mme Maria del Carmen Marquez Gomez

Le cours d'espagnol vise à ce que les étudiants développent les compétences de production et de réception orales et écrites en espagnol.

Une partie des séances sera consacrée à l'explication et la pratique de certains points linguistiques susceptibles de poser des difficultés aux élèves francophones.

*5 groupes**Enseignant.e.s :**M. Mathieu Messenger (3 groupes)**Mercredi 8h30-10h**Ou mercredi 11h-12h30**Ou jeudi 8h30-10h**Mme Amandine Sourisse (2 groupes)**Lundi 9h-10h30**Ou lundi 10h30-12h**1 h 30 / semaine**[Lettres, langues]*

Cet enseignement vise à consolider les compétences rédactionnelles indispensables à la réussite universitaire. Une attention particulière sera portée à la maîtrise des fondamentaux de l'écrit — orthographe, grammaire, syntaxe, ponctuation et précision lexicale — à travers des exercices réguliers permettant d'identifier les difficultés récurrentes et de renforcer progressivement les acquis. Le cours développera également les capacités de rédaction, d'analyse et de restitution de l'information, ainsi que la maîtrise des principales formes de l'écriture académique (résumé, synthèse, argumentation, problématisation).

Le cours s'appuie sur des supports variés (textes, documents sonores, audiovisuels ou numériques) et intègre un entraînement personnalisé sur la plateforme *Écri+*.

Évaluation en contrôle continu intégral.

1 enseignement obligatoire au choix dans chaque U.E.C. (2 en tout) pour les étudiants de Lettres modernes. Les étudiants de la Licence Lettres, Langues suivent obligatoirement le cours « Littérature et société »

|                                      |                          |
|--------------------------------------|--------------------------|
| <b>UEC 26</b><br>(un cours au choix) | Histoire des médias      |
|                                      | Littérature et société 2 |
|                                      | Littérature et images 2  |
|                                      | Histoire des idées 2     |
| <b>UEC 27</b><br>(un cours au choix) | Histoire des médias      |
|                                      | Littérature et société 2 |
|                                      | Littérature et images 2  |
|                                      | Histoire des idées 2     |

## **HISTOIRE DES MEDIAS (24 H CM)**

Cours de Mme Béatrice Hébuterne  
Mardi 16h-18h

Après une brève description des moments clés dans l'histoire de la presse, de la radio et de la télévision, nous nous pencherons sur les transitions qui ont conduit aux transformations médiatiques contemporaines. Celles-ci sont reliées aux évolutions des usages et de la société et font débat. Nous observerons ces mutations à travers différentes thématiques. Des exemples illustrés (documents visuels, documentaires) compléteront le contenu du cours.

\*\*\*

## **LITTERATURE ET SOCIETE 2 (24 H CM)**

### **Le jardin**

Cours de M. Christian Zonza  
Lundi 14h-16h  
[Lettres, langues - obligatoire]

Le jardin constitue un élément essentiel de chaque civilisation qu'il s'agisse du jardin de la Création au début de l'Ancien testament ou du jardin des Hespérides décrit par Hésiode. Il est un élément dramatique dans les nouvelles, les romans et le théâtre puisque c'est bien souvent le lieu de la rencontre amoureuse, le lieu du secret et de son dévoilement, le lieu où les amants peuvent exprimer leur joie ou leur douleur, le lieu où les personnages échangent leurs identités. Mais le jardin prend une dimension symbolique : l'arbre de la connaissance du bien et du mal et l'arbre d'où l'on dit la croix de la Crucifixion, les fleurs qui adoptent un certain langage dans la poésie du XVII<sup>e</sup> siècle, la peinture religieuse, les natures mortes et qui entretiennent comme le souligne Ovide un rapport anthropomorphique à l'homme. Le jardin est alors le lieu poétique. Mais le jardin prend aussi un rôle politique : il suffit de songer à Versailles ou à Vaux-le-Vicomte, tous deux célébrés par La Fontaine pour voir que le jardin est un portrait élogieux de son créateur comme le furent à Rome ceux de Mécène ou de Néron. Enfin, le jardin est là pour donner à voir, pour célébrer les sens, qu'il s'agisse de la poésie descriptive comme *Le Melon* de Saint-Amant ou la description des serres dans *La Curée* de Zola, la description du Paradou dans *La Faute de l'abbé Mouret*, des fleurs chez Huysmans ou des natures mortes qu'affectionne la peinture hollandaise

du XVII<sup>e</sup> siècle. Du jardin romain au jardin clos, du jardin de la Renaissance au jardin romantique, nous adopterons un cheminement chronologique à travers la littérature, la peinture, l'architecture, la musique et le cinéma pour étudier toutes les significations que peut prendre le jardin.

Des anthologies seront distribuées à chaque cours afin d'illustrer le propos.

\*\*\*

## LITTÉRATURE ET IMAGES 2 (24 H CM)

### Cinéma mondial et littérature

Cours de M. Philippe Postel  
Vendredi 16h-18h

Le cours propose une histoire du cinéma mondial jusque dans les années 1980, en lien avec l'histoire littéraire. Il s'agira également de mener une réflexion sur des problématiques liées à l'étude interdisciplinaire associant littérature et cinéma. Le cours est divisé en cinq phases historiques associées chacune à une étude de cas visant à nourrir une réflexion « intermédiaire ». Un programme de visionnage de film est prévu pour chaque semaine et trois sorties sont organisées au Cinématographe.

Séances :

**I. La naissance du cinéma** : un nouveau moyen d'expression par rapport à la littérature (jusque dans les années 1910).

Étude de cas : Le spectacle du merveilleux. *Les Pilules du diable*, féerie en trois actes et trente tableaux (1844) d'Anicet Bourgeois et Ferdinand Laloue / *Le Voyage dans la lune* (1902) de Georges Méliès.

**II. Le cinéma expérimental** et les avant-gardes culturelles (années 1920-1930).

Étude de cas : l'expressionnisme. *Le Cabinet du Docteur Caligari* (*Das Cabinet des Doktor Caligari*, 1920) de Robert Wiene / *Le Château* (*Das Schloß*, 1926) de Franz Kafka.

**III. Le cinéma classique** : comment se constituent les genres cinématographiques en regard des genres littéraires (années 1940-1950).

Étude de cas : le genre épique. Épopées littéraires et westerns : *La Rivière rouge* (*Red River*, 1948) de Howard Hawkes.

**IV. Les nouveaux cinémas** ou Néo-réalisme, Nouvelles vagues, Nouveau roman et le cinéma engagé : quand le cinéma et la littérature se rebellent (années 1960-1970).

Étude de cas : Marguerite Duras, romancière et scénariste-réalisatrice. *Hiroshima mon amour* (1959) d'Alain Resnais.

**V. La reconnaissance du cinéma extra-européen** (Japon, Chine, Inde, monde arabe, Afrique) : vers un cinéma mondialisé (à partir des années 1950).

Étude de cas : Adaptation cinématographique. *Rashōmon* (1915) et *Dans le Fourré* (1922) d'Akutagawa Ryūnosuke / *Rashōmon* (1950) d'Akira Kurosawa.

- Martin Barnier et Laurent Jullier, *Une brève Histoire du cinéma*, Paris, Fayard, Pluriel, 2017.
- Elsa Gambin et Alexis Thébaudeau (récit), Thomas Balard et al. (dessins), *Histoires incroyables du cinéma*, Nantes, éditions Petit à petit, « Docu BD ».

- Geoffrey Nowell-Smith, *The Oxford History of World Cinema*, Oxford University Press, 1999.

Evaluation : 1<sup>ère</sup> session : Assidus et DA : examen écrit 2 h (100%). 2<sup>e</sup> session : Assidus et DA : examen écrit 1 h (100%).

\*\*\*

Les étudiants de Lettres modernes peuvent suivre des cours au titre des UEC dans d'autres départements de l'UFR Lettres et Langues, notamment dans le Département de Lettres classiques, pour suivre des cours de latin ou de grec : un document leur est remis par le Secrétariat de Lettres modernes en début d'année.

## Présentation des bibliothèques

---

Nantes Université propose l'accès à un réseau de dix bibliothèques universitaires. L'accès à ces bibliothèques est libre. Les étudiants de Nantes Université sont automatiquement inscrits dans le réseau des bibliothèques universitaire : seule la carte étudiante est requise pour emprunter. Le nombre d'emprunts simultané est illimité ; la durée du prêt varie entre un mois (étudiants de licences et de masters) et deux mois (doctorants, agrégatifs).

Les documents des bibliothèques sont référencés dans le catalogue Nantilus, chacun peut consulter son compte pour accéder à divers services, comme la réservation ou la prolongation d'emprunts.

Deux bibliothèques proposent des collections en Lettres :

- **La BU Censive**, installée au 1<sup>er</sup> étage du bâtiment Censive (campus Tertre).

La bibliothèque propose 37 000 documents, principalement en philosophie, lettres classiques et lettres modernes.

La salle de lecture est située salle 111 et propose 20 places assises.

La salle 100 est une réserve de la BU Censive. Elle porte le nom de bibliothèque Jackie et Alfrieda Pigeaud, donateurs, en 2026, d'un important fonds de recherche en cours de traitement.

- **La BU Lettres**, sur le campus Tertre, est une bibliothèque pluridisciplinaire proposant, entre autres, une importante collection en lettres modernes (une partie des fonds est en magasin).

Vous pouvez rendre les documents dans la BU de votre choix.

Les horaires en temps réel des BU sont indiqués [sur cette page](#).

Les BU proposent régulièrement des [formations](#), pour tous les niveaux.

# Présentation des principaux services du campus

---

## Service de Santé des Etudiants

---

C'est l'interlocuteur pour toutes les questions liées à la santé physique et psychique.

Adresse : Maison des services - 110, bd Michelet BP.32238, 44322 NANTES Cedex 3

Tél. 02.40.37.10.50 et 10.69

Mail : [accueil.sse.nantes@univ-nantes.fr](mailto:accueil.sse.nantes@univ-nantes.fr)

(NE PAS UTILISER LE MAIL POUR FAIRE DES DEMANDES DE RENDEZ-VOUS. Vous pouvez vous rendre sur [univ-nantes.contactsante.fr](http://univ-nantes.contactsante.fr) pour les rendez-vous consultations médecine générale ou gynécologie, aménagement Handicap, dépistage bucco-dentaire.)

Page internet : <https://www.univ-nantes.fr/vie-de-campus/sante/service-de-sante-des-etudiants>

## SUAPS (Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives)

---

Pour connaître les activités sportives proposées durant l'année et s'inscrire :

<https://www.univ-nantes.fr/vie-de-campus/sport/les-activites-du-suaps>

## SUL (Service Universitaire des Langues)

---

Le **Service universitaire des langues** propose des formations et des certifications en langues. Il s'adresse aux étudiants, aux particuliers et aux entreprises. Il comporte un volet enseignement du Français Langue Étrangère et un volet enseignement des Langues Étrangères en plus de 15 langues.

<https://pratiquerleslangues.univ-nantes.fr/>

## SUIO (Service Universitaire d'Information et d'Orientation)

---

La Station SUIO vous accueille pour des échanges individuels ou des ateliers collectifs, selon vos besoins :

<https://www.univ-nantes.fr/formation/orientation-parcours-metiers>

## Accompagnement à la réussite

---

### Trouvez vos ReP'R ! L'accompagnement à la réussite des étudiantes et des étudiants

Vous n'arrivez plus à suivre les cours ? Vous vous sentez perdu ? Vous ne savez pas comment vous organiser dans vos études ? Vous avez une difficulté et ne savez pas comment la résoudre ?

Si vous avez besoin d'aide, de conseils, ou même tout simplement de faire le point, Gaëlle Hollande, référente de proximité pour la réussite étudiante du Pôle Humanités, est là pour vous recevoir.

Vous avez la possibilité de prendre un rendez-vous pour en discuter et définir les solutions envisageables.



# Règlement des examens

|                                                |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
|------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>1 - Convocation des étudiants</b>           | <p>La convocation des étudiants aux examens est publiée par voie d'affichage et sur leur intranet, quinze jours avant le début des épreuves. La convocation est notifiée individuellement, à la même période, aux étudiants dispensés d'assiduité et aux étudiants handicapés.</p> <p>S'il y a lieu, la convocation fait apparaître avec précision les documents ou matériels autorisés pendant l'épreuve.</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
| <b>2 - Admission et sortie de la salle</b>     | <p>Aucun candidat ne peut être admis dans la salle d'examen après l'ouverture des sujets. Lorsque la durée de l'examen est supérieure à une heure, <b>les candidats ne peuvent quitter l'épreuve avant une heure</b>. La sortie de la salle, en cours d'épreuve, ne peut être qu'exceptionnelle et dûment autorisée par un surveillant.</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| <b>3 - Contrôle des identités</b>              | <p>L'identité des candidats est contrôlée. Ce contrôle peut aussi avoir lieu en cours ou à la fin de l'épreuve ; le candidat dépose alors sur le coin de sa table, sa pièce d'identité et sa carte d'étudiant.</p> <p>Le candidat dépose tout document ou bagage avant de gagner sa place, hormis les documents et matériels dûment autorisés.</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| <b>4 - Affichage de la composition du jury</b> | <p>La composition du jury est affichée sur les lieux d'enseignement au moins 15 jours avant les épreuves.</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
| <b>5 - Émargement et comptage des copies</b>   | <p>Chaque candidat émarge en rendant sa copie, il numérote les intercalaires éventuels. Après chaque épreuve, les surveillants procèdent au comptage des copies, vérifient les émargements, indiquent les absents sur la liste et émargent à la fin de cette liste.</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
| <b>6 - Conditions de correction des copies</b> | <p>Les corrections se font dans le respect de l'anonymat des copies. Les copies ne font pas l'objet d'une double correction.</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| <b>7 - Fraude ou tentative de fraude</b>       | <p>Tout usager de l'Université lorsqu'il est auteur ou complice d'une fraude ou tentative de fraude, commise à l'occasion d'une épreuve de contrôle continu ou d'un examen, relève du pouvoir disciplinaire exercé en premier ressort par le Conseil d'Administration constitué en section disciplinaire.</p> <p>Une fraude ou tentative de fraude, ou un incident de toute nature, donne lieu à l'établissement d'un procès-verbal d'examen. Quand aucun incident n'est à signaler, le procès-verbal d'examen porte la mention "rien à signaler". Dans tous les cas, le procès-verbal d'examen est signé par les surveillants.</p> <p>Le candidat, auteur ou complice présumé de la fraude ou tentative de fraude, peut néanmoins achever l'épreuve, dans des conditions</p> |

régulières, il doit signer le procès-verbal ; son éventuel refus de signer le procès-verbal est portée au procès-verbal.

Le jury délibère sur les résultats des candidats ayant fait l'objet du procès-verbal, dans les mêmes conditions que pour tout autre candidat. Toutefois, aucun certificat de réussite ni relevé de notes n'est délivré avant que la formation n'ait statué.

**8 - Communication  
des notes et  
consultation  
des copies**

Après la proclamation des résultats, le jury est tenu de communiquer les notes. Les étudiants ont droit, sur leur demande, et dans un délai raisonnable, à la communication de leurs copies et à un entretien, selon les modalités définies par l'U.F.R. Les copies sont archivées pendant un an.

# Principes généraux des modalités de contrôle des connaissances et des compétences

*Les principes généraux des modalités de contrôle de connaissances et de compétences en Licence mention Lettres modernes ci-dessous sont présentés pour l'année universitaire 2026-2027.*

## **Validation de l'année**

Une année d'étude est validée dès lors que la moyenne générale de la formation est égale ou supérieure à 10, sous réserve que la moyenne des blocs disciplinaires des deux semestres (GP1 et GP4) soit égale ou supérieure à 10/20.

## **Règles de compensation**

Les éléments constitutifs (EC) se compensent au sein de chaque unité d'enseignement (UE).

Les UE, regroupées en blocs d'unités d'enseignement et/ou blocs de connaissances et de compétences, se compensent au sein de chaque bloc, sans seuil minimal.

L'ensemble formé par les deux blocs disciplinaires ne peut être compensé par les autres. En revanche, les blocs d'UE transversales et complémentaires peuvent se compenser l'un avec l'autre, sans moyenne minimale.

## **Détail des règles de compensation**

Le bloc disciplinaire est validé si sa moyenne est supérieure ou égale à 10/20. Si sa moyenne est inférieure à 10/20, il peut être validé par compensation avec celui de l'autre semestre, si la moyenne des deux blocs est supérieure à 10/20.

Lorsque le bloc disciplinaire est validé (avec ou sans compensation avec le bloc de l'autre semestre), toutes les UE et tous les EC constituant ce bloc sont automatiquement validés.

Les blocs d'unités d'enseignement transversales et complémentaires se compensent entre eux au sein d'un même semestre et entre les semestres de l'année, et ne peuvent être compensés par les blocs disciplinaires des deux semestres.

Lorsque les blocs d'UE transversales et complémentaires sont validés (avec ou sans compensation avec les blocs de l'autre semestre), toutes les UE et tous les EC constituant ces deux blocs sont automatiquement validés.

La règle générale veut qu'il ne soit pas possible de renoncer à la compensation automatique entre UE et EC d'un même bloc dont la moyenne est supérieure ou égale à 10/20. Toute unité acquise confère à l'étudiant les ECTS associés, ces ECTS sont capitalisés et utilisables dans tout parcours de formation de l'enseignement supérieur.

## **Sessions**

Conformément à l'arrêté « Licence » du 30 juillet 2018, la seconde chance est de droit.

L'article 2.4.4 du RG3C Licence de Nantes Université prévoit :

« Lorsque les examens sont organisés en sessions, les étudiants sont convoqués en seconde session pour présenter l'ensemble des éléments pédagogiques non validés en première session. Ils sont aussi convoqués aux examens correspondant aux résultats auxquels ils ont renoncé. »

Pour la seconde session d'examen, le règlement qui s'applique à chaque EC est celui de la composante où le cours est enseigné (UFR de Lettres et Langages).

En complément de l'article 2.2.1 du RG3C Licence, la validation d'un bloc, avec ou sans compensation entre blocs, entraîne la validation automatique des UE et EC le constituant.

En cas de redoublement, l'étudiant devra repasser uniquement les UE non validées ou non compensées des blocs non acquis.

### **Absences**

En cas d'absence injustifiée à un contrôle continu (CC), la règle qui prévaut est celle de la composante où l'EC est enseigné (UFR de Lettres et Langages).

### **Mentions**

Les seuils de mentions sont les suivants :

Très bien : moyenne  $\geq$  16/20

Bien : moyenne  $\geq$  14/20

Assez bien : moyenne  $\geq$  12/20

Sans mention : moyenne  $\geq$  10/20

## Partir étudier à l'étranger

Les mobilités à l'étranger peuvent avoir lieu en L2/L3 ou en M1. Le projet de mobilité doit s'élaborer l'année précédant le départ (en L1/L2 ou en L3) auprès du responsable pédagogique des relations internationales du département de Lettres modernes.

La mobilité peut porter sur un semestre, ou sur l'ensemble de l'année universitaire. Le ou les semestres à l'étranger sont validés sur la base d'un contrat pédagogique signé par les deux universités (Nantes Université et université d'accueil) avant le départ et modifiable sur place avec leur commun accord. Le choix des enseignements à l'étranger s'établit avec le responsable pédagogique, en cohérence avec le parcours de l'étudiant et son projet professionnel. Les cours de langues peuvent être validés en crédits ECTS. Les évaluations réalisées à l'étranger sont converties en notes sur 20 au retour de l'étudiant en France. Il est conseillé à l'étudiant de revenir en France avec ses relevés de note afin de réaliser cette conversion dans les meilleurs délais, de façon à valider les semestres à l'étranger au moment des jurys d'examens.

Attention :

En M1, l'étudiant en mobilité doit obligatoirement valider à Nantes Université les crédits correspondant au travail de mémoire.

Plusieurs types de séjours d'études à l'étranger sont possibles :

### • EN EUROPE

Dans le cadre du programme ERASMUS +

Erasmus+ est un programme financé par l'Union européenne et proposant des mesures destinées à soutenir les activités européennes des établissements d'enseignement supérieur, notamment l'échange d'étudiants.

La période d'études à l'étranger fait partie intégrante du programme d'études d'origine et bénéficie d'une reconnaissance académique complète. En d'autres termes, Nantes Université reconnaît la période d'études en Europe et la valide (si obtention des examens locaux), même si le contenu du programme est différent de celui de l'établissement d'origine, à condition que ce programme ait été signé par les correspondants aux relations internationales des deux universités.

Le statut d'étudiant Erasmus permet d'être exonéré des droits d'inscription dans l'université d'accueil (pour les cours, les examens, l'utilisation d'un laboratoire, l'accès à la bibliothèque, etc.), mais ces droits continuent à être perçus par l'établissement d'origine (Nantes Université). Des bourses sont attribuées (Bourses européennes et de la Région) pour contribuer au financement des études à l'étranger, qui peuvent être complétées pour les étudiants boursiers par une bourse de mobilité internationale.

Conditions d'éligibilité :

durée du séjour : de 3 à 12 mois (par cycle d'études : Licence, Master, Doctorat) ;

destination : l'établissement d'accueil doit être lié à Nantes Université par un accord bilatéral Erasmus ;

niveau d'études : Licence 2 ou équivalent minimum.

Pour en savoir plus : <https://www.univ-nantes.fr/international/partir-a-letranger/programme-erasmus-partir-a-letranger>

#### • HORS EUROPE

Le catalogue des destinations est consultable à l'adresse suivante : <https://www.univ-nantes.fr/international/partir-a-letranger/les-conventions-bilaterales>

Pour plus de précisions sur ces programmes d'échanges, vous pouvez :

- consulter la page Partir à l'étranger sur le site de Nantes Université : <https://www.univ-nantes.fr/international/partir-a-letranger/les-programmes>
- contacter pour les questions administratives Hélène Jaffrain, correspondante Relations Internationales pour l'UFR. Elle accueille les étudiants le mardi et le mercredi toute la journée ainsi que le vendredi matin (bureau 535 de la faculté des langues et cultures étrangères) : [helene.jaffrain@univ-nantes.fr](mailto:helene.jaffrain@univ-nantes.fr)
- contacter pour les questions pédagogiques Chantal Pierre, responsable des Relations internationales pour le département.

### Secrétariats (Bâtiment Censive)

**Secrétariat  
pédagogique  
situé au  
1<sup>er</sup> étage du  
bâtiment Censive  
\***

**Secrétariat  
administratif  
bâtiment Tertre**

#### **Département de Lettres Modernes**

Mme Myriam Guiné

Bureau **109.4** / tel : 02.53.52.22.77

Courriel : [Secretariat.Lettres-Modernes@univ-nantes.fr](mailto:Secretariat.Lettres-Modernes@univ-nantes.fr)

Le secrétariat est ouvert du lundi au vendredi  
de 9 h à 12 h et de 13 h 45 à 17 h (16 h le vendredi)

\*

#### **Scolarité du pôle Humanités (bâtiment Tertre)**

Chemin de la Censive du Tertre - BP 81227

44312 NANTES Cedex 3

[Scolarite.Humanites@univ-nantes.fr](mailto:Scolarite.Humanites@univ-nantes.fr)

### **Enseignant-chercheur responsable de la L1 de Lettres Modernes :**

M. Mathieu Messenger : [mathieu.messenger@univ-nantes.fr](mailto:mathieu.messenger@univ-nantes.fr)

### **Directeur des études :**

M. Régis Tettamanzi : [regis.tettamanzi@univ-nantes.fr](mailto:regis.tettamanzi@univ-nantes.fr)

# Calendrier universitaire 2026/2027

---

## Septembre 2026

- Du 7 au 11 septembre : réunions de rentrée
- Du lundi 14 septembre au vendredi 11 décembre inclus : cours du semestre 1

## Octobre- Novembre

- Du 26 octobre au 1<sup>er</sup> novembre : interruption des cours

## Décembre

- Du 14 au 18 décembre : éventuels rattrapages de cours et révisions
- Du 19 décembre au 3 janvier : vacances de Noël

## Janvier 2026

- Du 4 au 16 janvier inclus : examens du premier semestre
- Du 18 janvier au 16 avril : cours du second semestre

## Mars

- Du 1<sup>er</sup> au 7 mars : vacances d'hiver

## Avril

- Du 19 au 30 avril : vacances de printemps

## Mai-Juin

- Du 3 au 20 mai inclus : examens du second semestre (**sauf les 1<sup>er</sup>, 6, 8 et 17 mai fériés et fermé le 7 mai**)
- Du 21 mai au 3 juin : corrections, délibérations
- Le 4 juin au plus tard : affichage des résultats de session 1

## Juin-Juillet

- Du 14 au 26 juin inclus : examens de session 2
- Du 28 juin au 8 juillet inclus : corrections et délibération
- Le 9 juillet au plus tard : affichage des résultats de session 2

\*





Département Lettres Modernes  
UFR Lettre et Langages  
Pôle Humanités

<https://www.univ-nantes.fr>